

Déclaration du CSE Central de l'UES SFR

Au cours de la réunion Extraordinaire du CSE Central du 02 aout 2023 les Elus ont voté une résolution par laquelle ils interpellèrent la Direction sur « l'affaire Altice » et la mise en cause de dirigeants du Groupe pour des faits graves de corruption.

Nous avons demandé à cette occasion à être associés, par l'intermédiaire de l'Expert habituel du CSE C, aux audits en cours et à accéder au rapport qui devrait être établi.

Cette demande a **été rejetée** par la Direction qui préfère mener son propre audit de manière non paritaire et sans partage de l'information.

Le CSE Central ne peut que déplorer cette décision qui met une distance improductive avec la Représentation du Personnel dans une situation où nous devrions tous œuvrer pour sauvegarder les intérêts d'Altice France face au scandale qui la frappe.

Il est vrai que les dirigeants ont accepté de réunir chaque mois le Comité de Groupe pour l'informer de l'avancement de l'enquête et que Monsieur DRAHI a accepté de rencontrer les Organisations Syndicales le 17 Octobre 2023 pour expliquer sa position face aux révélations successives qui ont été faites et qui menacent le Groupe.

En revanche les Elus du CSE central de l'UES SFR sont mis à l'écart de la procédure et de l'accès à l'information.

Leur principale source d'information demeure la presse ce qui n'est pas acceptable surtout lorsque les Elus n'ont de cesse de demander leur inclusion dans les investigations menées, par la transmission régulière d'informations sur l'évolution de l'audit interne notamment.

L'opacité est d'autant plus grave lorsque l'on sait qu'une réflexion s'est ouverte pour élaborer une stratégie pouvant impacter SFR et donc les activités de l'UES et ses salariés.

Les Elus rappellent à ce titre que l'UES comprend la Société SFR SA porteuse d'une grande partie de la dette du Groupe.

Les Elus sont inquiets de constater que la Direction continue à suivre des process qui ne protègent pas l'UES des malversations qui la menacent.

En effet, là où les Elus ont demandé à la direction qu'elle renforce le système d'alerte mis en place dans le groupe pour répondre à des faits de fraude, corruption, conflits d'intérêts etc, la Direction s'est cachée derrière le respect d'une loyauté à nouveau formelle.

Pourtant il est clair que la simple « mise en conformité » à la loi de la procédure existante ne suffit pas à protéger l'UES SFR dès lors que cette même procédure a laissé prospérer un système nuisible à la pérennité du Groupe et de l'UES SFR.

C'est pourquoi le Secrétaire de l'instance avait tenu à inscrire à l'ordre du jour un point relatif à l'avancée de la procédure d'enquête menée dans le cadre de « l'affaire Pereira ». La Direction a refusé, ce que ne peuvent comprendre les Elus.

Ils n'ont d'autre choix pour accéder à l'information qui leur est due que de demander l'organisation d'une réunion extraordinaire au cours de laquelle ils attendent des réponses précises aux questions qui

seront adressées à la Direction dès demain et qui portent sur l'impact notamment économique et social des faits révélés sur l'UES SFR.

Les réponses à cette demande conditionneront le déclenchement ou non d'un droit d'alerte.

La représentation du personnel s'inquiète du devenir de l'UES SFR et ne peut rester dans l'attente de prise de décisions majeures pouvant impacter brutalement l'activité et l'organisation de l'UES.